

05.12.2019 – 08:00 Uhr

Indice de liberté d'Avenir Suisse 2019 - Deux cantons romands parmi les dix premiers

Zurich (ots) -

Le classement de l'indice de liberté d'Avenir Suisse a été chamboulé en 2019. L'Argovie, lauréat durant plusieurs années consécutives, a perdu son trône au profit des cantons de Schwytz (première place) et d'Appenzell Rhôdes-Extérieures (deuxième place). Deux cantons romands, le Jura et Neuchâtel, se placent parmi les dix meilleurs. Le canton de Vaud quitte enfin la fin du classement pour se hisser au dix-huitième rang.

Pour la première fois, l'Argovie s'est fait détrôner par Schwytz, considéré jusqu'ici comme «le Poulidor» de l'indice de liberté d'Avenir Suisse. Le canton de Suisse centrale obtient les meilleurs résultats absolus dans plusieurs domaines, tels que le taux d'exploitation du potentiel fiscal ou la réglementation du marché du travail. Son approche libérale vis-à-vis des heures d'ouverture des magasins, sa faible proportion d'employés dans le secteur public et son renoncement aux taxes d'exploitation sur la restauration et l'hôtellerie ont également une influence positive sur son classement. Il évite également de réglementer inutilement le port de cagoule, la détention de chiens ou de protéger les non-fumeurs au-delà des normes fédérales.

+++ Une progression romande contrastée +++

Avec une cinquième place pour le Jura et une neuvième place pour Neuchâtel, les cantons romands sont désormais bien représentés dans le haut du classement de l'indice de liberté. Ces bonnes performances s'expliquent notamment par les scores tendanciellement plus forts des romands dans le sous-indice civil, dont le Jura demeure le lauréat incontesté, suivi de près par Neuchâtel. Le canton de Vaud progresse également et quitte enfin le vingt-cinquième rang pour se hisser à la dix-huitième place. Le canton a en effet amélioré son score dans les indicateurs «taux d'exploitation du potentiel fiscal» et «employés dans le secteur public». Les solutions libérales qu'il applique dans le domaine de l'enseignement à domicile et de la consommation d'alcool viennent compléter ces bons résultats, tout comme l'absence d'impôt ecclésiastique pour les entreprises ou la faible réglementation des jours fériés. Quant au canton de Genève, il augmente fortement son score mais reste malgré tout en queue de peloton.

+++ Quatre nouveaux indicateurs +++

Depuis cette année, les lois sur la transparence, l'interdiction de danser, l'élection de juges non professionnels et l'interdiction de certaines races canines font partie des critères évalués. Ainsi, l'indice de liberté rend hommage au droit des citoyens à l'information et punit une surréglementation des jours fériés. Ne pas limiter les fonctions de juge aux seuls professionnels est récompensé, tout comme la confiance accordée à la responsabilité des propriétaires de chiens. Ces quatre indicateurs n'ont pas influencé les changements sur le podium, mais ils ont amené quelques surprises, notamment dans le milieu du classement où les résultats sont extrêmement serrés. Ainsi, le Valais a perdu treize places et occupe désormais l'avant-dernier rang.

L'indice de liberté d'Avenir Suisse est une publication interactive en ligne. Il permet par exemple de comparer les cantons entre eux ou de créer un indice de liberté personnalisé en tenant compte ou non d'indicateurs individuels.

Lien vers «Indice de liberté d'Avenir Suisse 2019» : <https://www.avenir-suisse.ch/fr/lindice-de-liberte/>

Contact:

+++ Pour plus d'informations +++

<https://www.avenir-suisse.ch/fr/>

Jérôme Cosandey (+41 79 828 27 87)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100063891/100838012> abgerufen werden.